

LA CSRD

Focus n°4 :
3 étapes clés pour
atteindre votre
conformité



La CSRD ça vous parle ?

Pour garantir la conformité, **l'analyse de la double matérialité** est une étape essentielle.

Elle permet d'identifier les **enjeux clés** en prenant en compte :

- **L'impact de vos activités** sur l'environnement
- Les **risques que l'environnement** fait peser sur votre entreprise





**Voici les 3 étapes clés
pour réussir cette
analyse ↓**



Étape 1 : Analysez votre environnement spécifique

Chaque **secteur, région et chaîne de valeur** présente des particularités. Il est essentiel de définir un **cadre sur mesure** et d'identifier les enjeux clés générant des **impacts, risques ou opportunités**.

💡 *Astuce : Appuyez-vous sur la liste des enjeux CSRD spécifiques à votre domaine !*



Étape 2 : Impliquer vos parties prenantes dans la démarche

Les **parties prenantes** possèdent une vision clé de l'impact réel de vos activités. Leur **engagement** permet d'**affiner l'analyse** et d'**identifier les enjeux cruciaux**.

💡 *Astuce : Des outils numériques, tels que des plateformes de gestion de questionnaires, simplifient la collecte et l'analyse des retours.*



Étape 3 : Évaluer l'ampleur des enjeux

Pour prioriser correctement les **enjeux**, il est essentiel de les évaluer selon des **critères clairs** : **gravité, portée, irréversibilité** et **probabilité**. Cette étape vous permet de déterminer votre seuil de matérialité.

💡 *Astuce : Les équipes Finance et Risque peuvent jouer un rôle clé dans cette évaluation !*

ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS DANS VOTRE MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA CSRD ?

Pour être conseillé au mieux, prenez contact avec nos experts !



Frédéric VELOZZO

Associé

Commissaire aux comptes & Expert-comptable

fvelozzo@aurys.fr

F : +33 4 78 47 86 66

M : +33 6 81 17 17 45

 **AURYS**